

ANNUAL REPORT ON EVALUATION 2024

Bureau d'évaluation indépendant

Documents supplémentaires pour ce point : Politique d'évaluation (UNAIDS/PCB (44)/19.17), Rapport annuel sur l'évaluation et Plan d'évaluation 2024-2025 (UNAIDS/PCB (53)/23.29).

Mesure requise lors de cette réunion — le Conseil de coordination du Programme est invité à :

- *Rappelant* le point 7.5 de la décision de la 53e session du Conseil de Coordination du Programme approuvant le Plan d'évaluation de l'ONUSIDA pour 2024-2025, ainsi que le point 7.10 de la décision de la 53e session du Conseil de Coordination du Programme demandant que le prochain rapport annuel soit présenté au Conseil de Coordination du Programme en 2024 ;
- *Féliciter* les progrès continus dans la mise en œuvre du Plan d'évaluation pour 2024-2025 (UNAIDS/PCB (53)/23.30) et du rôle du Bureau d'évaluation dans la production de preuves des contributions du Programme commun de l'ONUSIDA aux résultats ;
- *Prendre note* du résumé des principales conclusions des évaluations menées en 2024 ;
- *Prendre note* de la réponse de la direction au rapport annuel sur l'évaluation 2024 (UNAIDS/PCB (55)/24.31) ;
- Rappelant le point de décision 7.7 de la 53e réunion du CCP, *nommer* le candidat désigné par la délégation des ONG du CCP et *approuver* la composition complète du Comité consultatif d'experts proposée par le Bureau du CCP pour 2025, comme mentionné à l'Annexe 1 du rapport annuel sur l'évaluation (UNAIDS/PCB (55)24.30) ;
- *Prendre note*, avec satisfaction, conformément à la disposition 73 de la politique d'évaluation, que l'examen par les pairs du Groupe d'évaluation des Nations unies sera entrepris en 2025 ;
- *Attendre avec impatience* le rapport annuel sur l'évaluation qui sera présenté au Conseil de Coordination du Programme en 2025.

Implications financières de la mise en œuvre des décisions : *aucune*

Table des matières

Résumé analytique	2
Introduction.....	3
Présentation du Plan d'évaluation pour 2024-2025	3
Tournés vers le futur	15
Conclusion	15
Propositions de décisions.....	16
Annexe 1. Fonction d'évaluation et comité consultatif	16
Annexe 2. État des évaluations réalisées en 2024-2025.....	22
Annexe 3 : Aperçu des thèmes d'évaluation pour 2024-2025.....	23
Annexe 4 : Plan d'évaluation pour 2025.....	3

Résumé analytique

1. Ce document donne un aperçu de la mise en œuvre du Plan d'évaluation de l'ONUSIDA pour 2024-2025 (UNAIDS/PCB (53)/23.29). Le Conseil de Coordination du Programme est invité à examiner le rapport annuel et à prendre note des progrès réalisés et des contraintes rencontrées dans la mise en œuvre du Plan d'évaluation 2024-2025.
2. La mise en œuvre du plan d'évaluation 2024/2025 progresse, avec une évaluation du Programme commun achevée en 2024 : l'évaluation conjointe indépendante du Plan d'action mondial pour une vie saine et un bien-être pour tous (SDG3 GAP). En outre, la phase préparatoire « Le rôle du Programme commun dans la pérennisation de la lutte contre le VIH » s'est terminée avec la finalisation de « l'examen des évaluations du Programme commun de l'ONUSIDA (2020-2024) ». Une évaluation du Secrétariat a été achevée en 2024 : l'évaluation à mi-parcours de l'accord de coopération (2021-2026).
3. Les dépenses pour les évaluations et autres activités s'élèvent à 85 % du budget alloué. Dans le même temps, les dépenses pour les frais de personnel s'élèvent à 91 %. Le taux de mise en œuvre global de 85 % est conforme aux attentes d'un Bureau de l'évaluation composé de deux personnes. Les dépenses prévues pour la fin de l'année représentent 94 % du budget total.
4. Pour assurer le suivi des évaluations, le Bureau de l'évaluation indépendant a soutenu le développement des réponses de la direction aux évaluations et a suivi la mise en œuvre des recommandations. Le site Web de l'ONUSIDA a été régulièrement mis à jour avec les derniers rapports d'évaluation et les réponses de la direction. Toutes les évaluations réalisées font l'objet d'une évaluation externe.
5. La collaboration interagences s'est traduite par une participation active au groupe d'évaluation des Nations unies, qui réunit les bureaux d'évaluation de plus de 50 entités des Nations unies, afin de tirer parti de leur expérience et de la partager.
6. La politique d'évaluation 2019 de l'ONUSIDA prévoit un examen indépendant de la politique tous les quatre ans. Compte tenu du rétablissement du Bureau de l'évaluation de l'ONUSIDA à Bonn, il a été jugé plus approprié de procéder à une évaluation de la fonction d'évaluation de l'ONUSIDA en 2025 par le biais d'un examen professionnel par les pairs de la fonction d'évaluation de l'ONUSIDA.
7. En 2024, trois réunions virtuelles du Comité consultatif d'experts de l'ONUSIDA sur l'évaluation ont eu lieu. Le Comité s'est concentré sur le renforcement de l'utilité, de la crédibilité et de l'indépendance des évaluations.
8. Le Comité consultatif d'experts nomme un président parmi ses membres et modifie en conséquence le mandat du Comité consultatif d'experts, conformément aux instructions du CCP en décembre 2023.
9. Deux membres du Comité consultatif d'experts terminent leur mandat en décembre 2024 (les représentants des organisations non gouvernementales et de l'Europe de l'Est). Le Bureau du CCP a reçu et proposé une nomination de la délégation des organisations non gouvernementales. Il n'en a pas reçu du groupe de l'Europe de l'Est. Le Bureau du CCP a demandé l'approbation des nominations lors de sa 55e session. Le membre du groupe des États d'Europe occidentale et autres États s'est récusé en raison d'un conflit d'intérêts potentiel et reprendra ses activités après six mois.

Introduction

10. Au cours de sa 44e session qui s'est tenue en juin 2019, le Conseil de Coordination du Programme (CCP) a approuvé la politique d'évaluation de l'ONUSIDA (point de décision 6.6). Cela a formalisé l'établissement du Bureau d'évaluation de l'ONUSIDA en tant qu'unité structurellement et fonctionnellement indépendante du Secrétariat de l'ONUSIDA, positionnée indépendamment des fonctions de gestion et rendant directement compte au CCP. La politique d'évaluation (UNAIDS/PCB (44)/19.7) charge le Bureau de l'évaluation indépendant de préparer un Plan d'évaluation biennal par le biais d'un processus consultatif et de le présenter au CCP pour approbation. Un rapport annuel doit être présenté au CCP et une mise à jour semestrielle doit être présentée au Bureau du CCP.¹
11. Lors de la 53e réunion du CCP en décembre 2023 (point 5 de l'ordre du jour), le Conseil a pris note de la réponse de la direction au rapport annuel sur l'évaluation et du Plan d'évaluation 2024-2025 (UNAIDS/PCB (53)/23.30) et il a approuvé le Plan d'évaluation 2024-2025 (UNAIDS/PCB (53)/23.29).
12. En octobre 2024, une mise à jour semestrielle sur la mise en œuvre du Plan d'évaluation pour 2024-2025 a été présentée au Bureau du CCP. Ce rapport annuel sur l'évaluation, présenté à la 55e session du CCP en décembre 2024, est accompagné de la nomination du Comité consultatif d'experts sur l'évaluation proposée par le Bureau du CCP.
13. Trois rapports seront présentés et seront disponibles sur le site Web de l'ONUSIDA :
 - L'évaluation conjointe indépendante du plan d'action mondial pour une vie saine et le bien-être de tous (SDG3 GAP) ;
 - L'examen des évaluations du Programme commun de l'ONUSIDA (2020-2024);
 - L'évaluation à mi-parcours de l'accord de coopération (2021-2026) entre les Centers for Disease Control and Prevention (CDC) des États-Unis et le Programme commun des Nations unies sur le VIH/sida (ONUSIDA).

Présentation du Plan d'évaluation pour 2024-2025

Contexte

14. L'élaboration et la mise en œuvre du Plan d'évaluation de l'ONUSIDA incombent au Bureau d'évaluation de l'ONUSIDA. Le Plan d'évaluation de l'ONUSIDA pour 2024-2025 comprend des évaluations du travail du Programme commun. Il est mené conjointement avec les évaluations des Coparrainants et du Secrétariat de l'ONUSIDA.
15. Les évaluations se concentrent sur la production de preuves dans les domaines où les Coparrainants de l'ONUSIDA et le Secrétariat peuvent soutenir et pérenniser la réalisation des objectifs indiqués dans la Stratégie de l'ONUSIDA 2021-2026 et la Déclaration politique sur le VIH et le sida 2021. Les évaluations portent sur le travail des Coparrainants et du Secrétariat aux niveaux mondial, national et régional.
16. Les priorités stratégiques de la Stratégie mondiale de lutte contre le sida 2021–2026 et les résultats et fonctions essentielles du Secrétariat de l'ONUSIDA dans le Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités (UBRAF) 2022-2026 constituent le

¹ Politique d'évaluation de l'ONUSIDA UNAIDS/PCB (44)19.7. Genève : ONUSIDA ; 2019 (https://www.unaids.org/sites/default/files/media_asset/UNAIDS_PCB44_UNAIDS-Evaluation-Policy_EN.pdf).

cadre général du Plan d'évaluation. Toutes les évaluations qui seront menées en 2024-2025 sont mises en correspondance avec ces objectifs et contribuent à la réalisation de ces priorités.

Mise en œuvre du plan

17. Les évaluations sont conçues et réalisées conformément à la politique d'évaluation de l'ONUSIDA (paragraphe 22), qui exige les normes les plus élevées en matière d'intégrité professionnelle, d'éthique et de respect des croyances, des coutumes et des normes sociales, des droits humains, de l'égalité des genres et du principe « ne pas nuire ».
18. Le tableau 1 présente un état récapitulatif des évaluations réalisées en 2024 et de celles qui seront commandées en 2025.

Tableau 1. État d'avancement du Plan d'évaluation

Sujet	Année	État d'avancement
L'évaluation conjointe indépendante du plan d'action mondial pour une vie saine et le bien-être de tous (SDG3 GAP).	2024	Étape terminée
Soutenir l'impact sur le VIH grâce aux systèmes communautaires	2024	Reporté à 2025
L'évaluation à mi-parcours de l'accord de coopération (2021-2026) entre les Centers for Disease Control and Prevention (CDC) des États-Unis et le Programme commun des Nations unies sur le VIH/sida (ONUSIDA)	2024	Étape terminée
L'examen des évaluations du Programme commun de l'ONUSIDA (2020-2024);	2024	Étape terminée
Le rôle du Programme commun dans la pérennisation de la riposte au VIH	2025	Prévues
La contribution du Programme commun aux cadres de coopération des Nations unies pour le développement durable	2024 2025	En cours
Partenariat de l'ONUSIDA avec le Fonds mondial et le Plan d'urgence du Président des États-Unis pour la lutte contre le sida (PEPFAR)	2025	Prévues
Bureaux multipays et conseillers en matière de VIH comme alternatives aux bureaux nationaux de l'ONUSIDA	2025	Prévues
Travail au niveau mondial, national et régional	2025	Prévues

19. L'année 2024 a été une année de transition pour le Bureau indépendant de l'évaluation. L'unité a été transférée de Genève à Bonn et un nouveau directeur de l'évaluation a été nommé en août 2024 à la suite du départ à la retraite du précédent directeur. Pendant la majeure partie de l'année, l'unité a fonctionné avec un conseiller principal en évaluation qui a poursuivi la mise en œuvre du plan de travail (adapté aux circonstances).
20. Deux évaluations ont été réalisées : une évaluation conjointe avec l'OMS, l'évaluation conjointe indépendante du Plan d'action mondial pour une vie saine et le bien-être pour

tous (SDG3 GAP) ; et l'évaluation à mi-parcours de l'accord de coopération (2021-2026) entre les CDC et l'ONUSIDA.

21. En outre, la phase préparatoire de l'évaluation sur « le rôle du Programme commun dans la pérennisation de la lutte contre le VIH » s'est également terminée avec « l'examen des évaluations du Programme commun de l'ONUSIDA (2020-2024) ». L'évaluation sur le « maintien de l'impact sur le VIH par le biais des systèmes communautaires » a été reportée à 2025. L'évaluation de la contribution du Programme commun aux cadres de coopération des Nations unies pour le développement durable est en cours. Les évaluations prévues pour 2025 commenceront dans le cadre des activités à mener en 2025.
22. La section suivante du rapport comprend un résumé des deux évaluations achevées et un examen final.

Synthèse des évaluations réalisées

23. **Évaluation conjointe indépendante du plan d'action mondial pour une vie saine et le bien-être de tous (ODD3 GAP).** Cette évaluation indépendante a été menée pour évaluer la cohérence, l'efficacité et la durabilité des efforts du PAG à plusieurs niveaux, dans le but d'alimenter les discussions entre les principaux acteurs du GAP, notamment lors des prochaines sessions de l'Assemblée générale des Nations unies (ONU). Plus précisément, elle examine la manière dont les agences signataires ont collaboré pour s'engager avec les pays afin d'identifier les priorités, d'aligner les stratégies opérationnelles et financières, et de planifier et coordonner conjointement les efforts visant à accélérer les progrès vers les objectifs de développement durable (ODD) liés à la santé. L'évaluation a porté sur les activités menées de septembre 2019 à juin 2024 dans 67 pays. Il a été dirigé par le Bureau de l'évaluation de l'OMS, le Bureau de l'évaluation de l'ONUSIDA contribuant financièrement, soutenant l'identification des pays, fournissant des conseils techniques et élaborant l'une des études de cas nationales.
24. Cette évaluation a révélé que, globalement, le GAP est aligné sur les initiatives précédentes en matière de santé, mais qu'il reste difficile d'assurer la cohérence interinstitutionnelle et l'engagement au niveau national. Les disparités dans les contributions au niveau national sapent les efforts visant à établir des priorités et à mettre en œuvre efficacement le programme, de nombreux pays faisant preuve d'une compréhension et d'une appropriation limitées du programme d'action mondial parmi les agences signataires et les partenaires nationaux.
25. En outre, l'alignement des stratégies visant à renforcer l'efficacité et à réduire les charges pesant sur les pays s'est avéré insuffisant. Bien qu'il y ait des preuves de l'utilisation interne des ressources, cela provient de facteurs externes tels que les réformes du système de développement des Nations unies plutôt que de mesures d'incitation basées sur le GAP. Par conséquent, malgré les initiatives visant à aligner les stratégies opérationnelles, l'évaluation n'a trouvé que peu d'éléments prouvant que le GAP accélère effectivement les progrès vers les cibles de l'ODD 3, des défis majeurs persistant en matière de résultats de santé dans les pays examinés.
26. L'efficacité du GAP dans la réalisation de ses objectifs est discutable. Bien qu'il y ait eu un certain engagement dans des domaines tels que les soins de santé primaires et la santé numérique, il n'est pas évident que les pays progressent de manière significative vers les cibles de l'ODD 3. L'évaluation indique que les progrès réalisés dans des domaines essentiels de la santé restent insuffisants pour atteindre les objectifs fixés, et qu'aucun pays n'est actuellement en passe d'atteindre pleinement l'ODD 3. L'absence

de cadres de responsabilisation cohérents et complets pour les résultats du GAP a encore entravé les progrès, comme en témoignent les mécanismes de suivi et d'évaluation inadéquats. La plupart des agences signataires n'intègrent pas les efforts de coopération dans leurs mesures de responsabilité.

27. La durabilité des résultats du GAP est douteuse en raison de la baisse de l'engagement des dirigeants, des priorités concurrentes et de la diminution des ressources allouées aux activités du GAP. Bien que l'élan de collaboration se soit intensifié pendant la pandémie de COVID-19, il ne s'est pas maintenu.
28. L'évaluation a présenté deux voies potentielles pour l'avenir du GAP, en fonction de la nécessité et des preuves de l'efficacité de la mise en œuvre. La première option consiste à « éteindre » ou à clôturer le GAP actuel dans un délai de 6 à 12 mois, ce qui permettrait d'orienter résolument les ressources et les efforts vers des initiatives émergentes qui promettent d'avoir un impact plus important, telles que les initiatives « L'avenir de la santé mondiale ».
29. Par ailleurs, l'élaboration d'un nouveau cadre tout en conservant certains éléments de l'actuel GAP pourrait répondre à la nécessité d'une collaboration et d'une responsabilisation continues, sans pour autant renoncer à des éléments précieux. Conserver et éventuellement réaffecter des éléments tels que l'accélérateur de soins de santé primaires, qui pourrait rationaliser les efforts et tirer parti des collaborations régionales existantes. Cette voie exigerait des agences signataires du GAP qu'elles reconceptualisent les cadres de responsabilité, redéfinissent les rôles et réduisent éventuellement le nombre d'agences impliquées, afin d'améliorer l'efficacité.
30. **Le rôle du Programme commun dans la pérennisation de la riposte au VIH - Examen des évaluations du Programme commun de l'ONUSIDA (2020-2024).**
L'objectif premier de cet examen était d'identifier les domaines clés devant faire l'objet d'un examen plus approfondi. Il s'agissait notamment de consolider les preuves des réalisations, des défis et des enseignements tirés dans le cadre du mandat du Programme commun, ainsi que d'identifier les lacunes en matière d'information. Le champ d'application de l'examen englobe 21 évaluations, examens et bilans du Programme commun réalisés entre 2020 et 2024. Ils ont été sélectionnés sur la base de critères prédéfinis afin d'assurer une représentation des domaines thématiques, des objectifs programmatiques et des régions géographiques.
31. Les questions ont été conçues pour analyser les performances du Programme commun par rapport à ses six objectifs programmatiques, évaluer l'adéquation de son modèle opérationnel actuel, évaluer sa valeur ajoutée dans le soutien de la riposte au VIH et identifier les lacunes en matière d'information. Le cadre de réponse aux questions a intégré une approche multidimensionnelle, prenant en compte les facteurs internes et externes, les réussites et les défis, les facteurs contextuels et les possibilités d'amélioration. L'objectif de cette approche structurée était d'obtenir une évaluation complète des forces et des faiblesses du Programme commun.
32. L'examen a permis de constater que le Programme commun a enregistré des succès significatifs en matière de leadership mondial, de sensibilisation et de production de données. Cependant, des problèmes de coordination interne (entre le Secrétariat et les Coparrainants), des contraintes de ressources et des facteurs externes (notamment la pandémie de COVID-19) entravent considérablement les progrès vers la réalisation de plusieurs objectifs programmatiques. Bien que solides dans certains domaines, les résultats obtenus par rapport aux objectifs des différents programmes sont très variables.

33. Le modèle de fonctionnement du Programme commun présente à la fois des points forts (collaboration multisectorielle) et des faiblesses importantes (lacunes dans la coordination, incohérences dans les données et inefficacité dans l'allocation des ressources). Les réformes des Nations unies et l'évolution du paysage sanitaire mondial ajoutent à la complexité. Le modèle de fonctionnement actuel nécessite des ajustements importants pour améliorer l'efficacité, la responsabilité et la viabilité à long terme.
34. Parmi les préoccupations spécifiques, citons l'incohérence de la communication des données dans l'UBRAF et le système de suivi du Programme commun, ainsi que les retards de décaissement des fonds de l'enveloppe nationale, qui entravent la mise en œuvre stratégique. La répartition des tâches entre le Secrétariat et les Coparrainants doit être affinée afin de clarifier les responsabilités et d'éviter la duplication des efforts.
35. Le Programme commun apporte manifestement une valeur ajoutée grâce à la coordination multisectorielle, à la mobilisation sociale, à la défense des droits humains et à la production d'informations stratégiques. Toutefois, sa valeur ajoutée en matière de financement durable reste limitée en raison d'un sous-financement persistant. Le manque de financement nécessite un examen critique de l'engagement du Programme commun dans des domaines spécifiques, ce qui pourrait nécessiter une réaffectation des ressources et une réévaluation de sa contribution au maintien d'une riposte au VIH à long terme, en particulier compte tenu de la nécessité d'une vision pour l'après-2030.
36. D'importantes lacunes d'information existent dans plusieurs domaines, notamment l'efficacité des structures spécifiques du Programme commun, l'impact des partenariats avec les initiatives mondiales et la durabilité des stratégies de mobilisation des ressources. Une définition révisée « adaptée à l'objectif » devrait intégrer des considérations de viabilité à long terme et d'alignement sur les priorités mondiales en matière de santé, y compris la couverture sanitaire universelle (CSU).
37. Le Programme commun présente à la fois des succès et des défis importants. Une réponse coordonnée et décisive est nécessaire pour améliorer l'efficacité et la durabilité de ses opérations tout en garantissant sa pertinence dans la riposte mondiale au VIH après 2030.
38. **L'évaluation à mi-parcours de l'accord de coopération (2021-2026) entre les Centers for Disease Control and Prevention (CDC) et le Programme commun des Nations unies sur le VIH/sida (ONUSIDA).** Depuis 2010, les CDC et l'ONUSIDA se sont engagés dans des accords de coopération visant à renforcer les réponses mondiales au VIH/sida. Ce rapport d'évaluation à mi-parcours a évalué les réalisations des deux premières années de l'accord quinquennal en cours (2021-2026). Dans le cadre de l'accord actuel, l'ONUSIDA et les CDC collaborent dans cinq domaines clés : amélioration de l'information stratégique ; optimisation des systèmes de gestion des données ; augmentation de la capacité à collecter, analyser et utiliser l'information stratégique pour les populations clés ; développement d'un suivi mené par la communauté ; et renforcement des capacités pour lutter contre la stigmatisation et la discrimination à l'encontre des personnes vivant avec le VIH.
39. Le Bureau de l'évaluation de l'ONUSIDA a dirigé la conception et coordonné la mise en œuvre et l'assurance qualité de l'évaluation. L'objectif de l'évaluation à mi-parcours était d'évaluer l'efficacité, l'efficacité et la durabilité de l'appui de l'ONUSIDA dans le cadre de l'accord de coopération avec les CDC. L'évaluation avait deux objectifs principaux : déterminer dans quelle mesure les cinq domaines de collaboration ont été abordés et les activités du plan de travail ont été mises en œuvre, et identifier les obstacles opérationnels à la réalisation de ces objectifs.

40. L'évaluation a conclu que l'accord de coopération entre les CDC et l'ONUSIDA progresse bien à mi-parcours, avec des réalisations significatives dans des domaines stratégiques, tels que le renforcement des systèmes de santé et l'amélioration de l'engagement communautaire. Cette collaboration répond efficacement aux priorités mondiales en matière de VIH et s'adapte aux divers besoins locaux, garantissant ainsi des interventions efficaces contre les épidémies de VIH et la stigmatisation. Malgré les difficultés rencontrées, telles que l'inefficacité des procédures et la nécessité d'un plaidoyer soutenu, en particulier sur le suivi communautaire et la réduction de la stigmatisation, l'accord a obtenu le soutien du gouvernement et a encouragé une meilleure utilisation des données pour la planification.
41. Toutefois, il est essentiel de garantir des voies financières durables, car la dépendance actuelle à l'égard du financement des accords de coopération peut présenter des risques à l'avenir. Le renforcement des systèmes de santé et le maintien d'informations stratégiques fiables sont essentiels à la réussite à long terme du programme, ce qui nécessite un engagement plus profond des parties prenantes et un renforcement des capacités. Il est essentiel de poursuivre les efforts de sensibilisation et de surmonter les obstacles politiques et culturels afin de maintenir et d'amplifier les résultats obtenus.
42. L'évaluation à mi-parcours a fourni des recommandations clés pour maintenir l'impact de l'accord de coopération entre les CDC et l'ONUSIDA. L'accent devrait être mis sur l'amélioration de la durabilité des résultats en donnant la priorité à l'automatisation, à la documentation et à la normalisation, afin d'atténuer les effets de la rotation du personnel et d'élargir l'accès grâce à l'engagement et à la formation des parties prenantes.
43. Le renforcement de la capacité d'indépendance financière est crucial : les pays ont besoin d'aide pour rechercher d'autres sources de financement ou pour allouer des ressources nationales, en mettant l'accent sur le plaidoyer et la responsabilité afin de maintenir l'intégrité du programme. Il est conseillé de renforcer l'engagement des parties prenantes par des discussions systématiques sur la durabilité de l'impact, et de maintenir les investissements des accords de coopération dans les programmes régionaux afin de renforcer les avantages mutuels entre les pays. Il est essentiel de tirer parti de l'expertise de haut niveau limitée et d'adapter les méthodes aux besoins des pays afin de garantir que les programmes mondiaux et régionaux restent pertinents et ciblés.
44. En outre, il est essentiel d'avoir une vision globale et unifiée du suivi mené par la communauté. La formulation d'une compréhension commune et la définition de la responsabilité au siège de l'ONUSIDA sont nécessaires pour aligner les initiatives de suivi menées par les communautés sur les objectifs stratégiques, en comblant les lacunes actuelles dans les approches des CDC et de l'ONUSIDA. Il s'agit d'adapter les modalités de financement de l'accord de coopération afin de soutenir la planification approfondie et l'engagement du suivi mené par la communauté.

Prochaines étapes de l'évaluation du rôle du Programme commun dans la pérennisation de la riposte au VIH

45. Comme décrit dans la section précédente, dans le cadre du travail préparatoire à l'évaluation du « Rôle du Programme commun dans la pérennisation de la riposte au VIH », le Bureau indépendant d'évaluation a finalisé en 2024 un examen des 21 évaluations programmées au cours des quatre dernières années. Cet examen porte les réalisations, les défis et les enseignements tirés par rapport au mandat du Programme commun de l'ONUSIDA et de ses six objectifs programmatiques, afin de servir de base

à l'évaluation qui sera menée en 2025.

46. Sur la base des résultats de l'examen et des processus complémentaires en cours, notamment les travaux du Groupe de haut niveau sur un Programme commun de l'ONUSIDA résilient et adapté aux besoins dans le contexte de la pérennité de la riposte au VIH, les prochaines étapes de l'évaluation indépendante ont été discutées lors des pré-réunions du 55e CCP, qui se sont tenues du 28 novembre au 2 décembre 2024.
47. Le plan d'évaluation 2024-2025, y compris l'évaluation du rôle du Programme commun dans la pérennisation de la riposte au VIH, a été approuvé lors de la 53ème réunion du CCP en décembre 2023. Lors de cette même réunion du CCP, le Conseil a demandé à la Directrice exécutive de l'ONUSIDA et au Comité des Organismes coparrainants de continuer à s'assurer que le Programme commun reste durable, résilient et adapté à son objectif en réexaminant le modèle opérationnel du Programme commun.
48. En réponse à cette demande, la Directrice exécutive et le Directeur général de l'Organisation Internationale du Travail, au nom du COC, ont convoqué le Groupe de haut niveau pour qu'il élabore des recommandations sur un modèle de fonctionnement du Programme commun qui puisse s'appuyer sur les succès obtenus dans le contexte d'une épidémie de VIH en évolution et d'environnements politiques, sociaux et économiques variables.
49. Le groupe d'experts a commencé ses travaux en octobre 2024. Il devrait fournir une série de recommandations sur le modèle de fonctionnement du Programme commun d'ici juin 2025, qui seront reçues par la Directrice exécutive et le COC. Sur la base de ces recommandations, la Directrice exécutive et le COC développeront un rapport à la 56e réunion du CCP en juin 2025 sur la révision du modèle de fonctionnement du Programme commun ONUSIDA pour examen par le CCP.
50. Au cours des pré-réunions de la 55ème réunion du CCP, les discussions ont porté sur le calendrier de la deuxième phase de l'évaluation indépendante du rôle du Programme commun dans la pérennisation de la riposte au VIH. Les membres du CCP ont noté que, bien qu'il y ait un certain chevauchement de contenu entre l'évaluation et le travail du Groupe de haut niveau, ils ne considèrent pas le travail du Groupe de haut niveau comme un substitut à l'évaluation indépendante du Programme commun. Ils ont souligné que les conclusions de l'évaluation indépendante constitueront une contribution importante à l'examen du modèle de fonctionnement du Programme commun. Par conséquent, l'évaluation se déroulera comme prévu, à partir du début de 2025, conformément au plan d'évaluation 2024-2025 approuvé lors de la 53e réunion du CCP.

Évaluations et situation financière

51. Les évaluations et autres activités approuvées dans le plan de travail 2024-2025, ainsi que leurs allocations budgétaires pour 2024, sont présentées ci-dessous.

Tableau 2. Évaluations et autres activités dans l'allocation budgétaire du plan de travail 2024-2025

Sujet	Budget initial 2024 et 2025 (dollars américains)		Budget alloué 2024 (dollars américains)	Année d'évaluation
Tâche principale 1 - Renforcement des capacités et gouvernance				
Renforcement de la capacité d'évaluation, de l'apprentissage organisationnel, de la prise de décision fondée sur des données probantes et de la responsabilité grâce à un engagement actif avec les parties prenantes.	200 000			
Sous-total de la tâche principale 1	Dépenses de base	Activités non essentielles	15 000	
	200 000	0		
Tâche principale 2 - Évaluations du Programme commun de l'ONUSIDA				
Le VIH en tant qu'élément du Plan d'action mondial de l'ODD 3	50 000			2024
Soutenir l'impact sur le VIH grâce aux systèmes communautaires	194 000			2024
Partenariat de l'ONUSIDA avec le Fonds mondial et le PEPFAR	100 000			2025
Le rôle du Programme commun dans la pérennisation de la lutte contre le VIH	240 000			2025
La contribution du Programme commun aux cadres de coopération des Nations unies pour le développement durable	150 000			2024 et 2025
Sous-total de la tâche principale 2	Dépenses de base	Activités non essentielles	100 000	
	734 000	46 000		
Tâche principale 3 - Évaluations du secrétariat de l'ONUSIDA				
Accord de coopération ONUSIDA-CDC	150 000			2024

Bureaux multipays et conseillers en matière de VIH comme alternatives aux bureaux nationaux de l'ONUSIDA	150 000			2025
Travail au niveau mondial, national et régional	160 000			2024 et 2025
Sous-total de la tâche principale 3	Dépenses de base	Activités non essentielles	206 153	
	310 000	150 000		
Tâche principale 4 - Gestion efficace				
Fonction d'évaluation gérée de manière efficace et entretenant des liens étroits avec l'ensemble du système des Nations unies	74 000			
Sous-total de la tâche principale 4	Dépenses de base	Activités non essentielles	5 000	
	74 000	0		
Total général	Dépenses de base	Activités non essentielles	326 153	
	1 318 000	196 000		

Tableau 3. Dépenses du budget en 2024 (dollars américains)

Principales catégories	Budget alloué pour 2024	Dépenses en 2024 (en novembre)	%
Personnel	472 000	432 663	91
Capacité et gouvernance	15 000	11 050	74
Évaluations du Programme commun	100 000	71 257	71
Évaluations du secrétariat	206 106	157 929	77
Gestion efficace	5 000	3 427	69
Total	798 106	597 660	85

52. Les évaluations sont menées de manière participative et consultative et sont principalement réalisées par des consultants externes afin de renforcer l'indépendance des évaluations. Le Bureau d'évaluation veille à la qualité à toutes les étapes des évaluations, à l'utilisation efficace des ressources, ainsi qu'à la présentation et à la diffusion des résultats des évaluations, des recommandations et des enseignements

tirés des évaluations. Les évaluations entreprises conjointement avec les Coparrainants sont à frais partagés et comprennent la gestion conjointe des évaluations et les réponses de la gestion conjointe aux évaluations.

53. Le Bureau d'évaluation de l'ONUSIDA publie les rapports d'évaluation et les réponses de la direction sur le site Web de l'ONUSIDA et facilite l'élaboration et le suivi des réponses de la direction ainsi que la mise en œuvre des recommandations de l'évaluation. En 2024-2025, des ressources supplémentaires seront investies pour l'identification, la synthèse et la diffusion des questions récurrentes, systémiques ou transversales et des enseignements tirés des évaluations, ainsi que pour l'élaboration de produits innovants contribuant à la gestion des connaissances de l'ONUSIDA, qui s'appuient sur les données d'évaluation, mais vont également au-delà.
54. Le Bureau d'évaluation de l'ONUSIDA continuera à s'engager activement auprès des bureaux d'évaluation des Coparrainants afin de garantir leur participation active aux évaluations liées au VIH et au partage des enseignements tirés d'autres évaluations. L'ONUSIDA restera un membre actif du groupe d'évaluation des Nations unies et participera régulièrement aux réunions, groupes de travail et groupes d'action concernés.

Suivi des évaluations

55. Le Plan d'évaluation fait le suivi des activités sur les évaluations afin de traduire les résultats et les conclusions en apprentissage organisationnel et de renforcer la culture et la capacité d'évaluation. Il s'agit notamment de contrôler la mise en œuvre des recommandations des évaluations récentes. L'état des évaluations menées en 2021, 2022, 2023 et 2024 est présenté à l'annexe 2.

Collaboration interagences

56. Le Bureau d'évaluation de l'ONUSIDA est un membre actif du Groupe d'évaluation des Nations Unies et participe aux évaluations communes et à l'échelle du système, aux groupes de travail et aux réunions du Groupe. La collaboration et le partage des connaissances, de l'expertise et de l'expérience avec les bureaux d'évaluation des Coparrainants ont été étroits et ont permis d'exploiter les ressources des Coparrainants et de promouvoir des évaluations conjointes liées au VIH.

Améliorer la qualité et l'utilité : Examen par les pairs de la fonction d'évaluation de l'ONUSIDA

57. Au fur et à mesure que l'ONUSIDA évolue, il est également nécessaire que sa culture d'évaluation et d'apprentissage évolue, de sorte que les évaluations ne soient pas considérées comme relevant de la responsabilité d'un bureau d'évaluation spécifique, mais soient intégrées dans l'ensemble de l'organisation. Dans une telle culture, chacun joue un rôle en contribuant au retour d'information et à l'apprentissage qui permettent d'identifier ce qui fonctionne, ce qui ne fonctionne pas, pourquoi cela se produit et comment cela peut être modifié afin d'apporter des améliorations.
58. Les conclusions générales de l'évaluation interne de la fonction d'évaluation de l'ONUSIDA sont cohérentes avec l'évaluation de l'ONUSIDA par le MOPAN, qui a conclu que l'ONUSIDA avait réussi à mettre en place « une fonction d'évaluation indépendante, pleinement fonctionnelle et dont la qualité est assurée, ce qui lui permet de générer davantage de données analytiques pour la prise de décision

programmatique, ainsi que des preuves des contributions du Programme commun aux résultats ».

59. L'évaluation de la fonction d'évaluation de l'ONUSIDA a pris en compte son indépendance, le suivi des évaluations pour garantir leur utilité, ainsi que les ressources et l'architecture de la fonction d'évaluation. Les performances dans trois de ces quatre domaines (indépendance, architecture et ressources) ont été jugées « très bonnes » ou « bonnes ». Dans le domaine des services publics, certains critères ont été jugés comme devant être améliorés.
60. Les difficultés rencontrées dans le domaine des services publics ne sont pas surprenantes. L'évaluation a conclu qu'en tant que nouvelle entité, le Bureau d'évaluation de l'ONUSIDA - avec deux membres du personnel - s'est concentré de manière appropriée au cours de ses premières années sur le fonctionnement du Bureau, en mettant l'accent sur la commande d'évaluations, l'assurance de leur qualité, le renforcement des relations avec les Coparrainants et la consolidation des réseaux. Les réalisations du Bureau d'évaluation sont globalement appréciées.
61. La politique d'évaluation de l'ONUSIDA prévoit un examen indépendant de la politique tous les 4 ans afin « d'apprécier leur pertinence, leur caractère adapté, leur faisabilité et leur effet sur le fonctionnement et la performance du Bureau d'évaluation de l'ONUSIDA ». La politique ayant été approuvée en 2019, un examen devrait être effectué en 2023. Compte tenu du déménagement et du rétablissement du Bureau de l'évaluation de l'ONUSIDA à Bonn, en Allemagne, un examen par les pairs de la fonction d'évaluation de l'ONUSIDA a été jugé plus approprié. Il sera réalisé au cours du premier semestre 2025.
62. Avec la nomination en août 2024 d'un nouveau directeur de l'évaluation, la transition du Bureau de l'évaluation a été achevée. Les travaux préparatoires à l'examen professionnel par les pairs de la fonction d'évaluation sont en cours et l'examen devrait commencer officiellement au cours du premier semestre 2025. Le Bureau de l'évaluation collabore avec le groupe de travail sur l'examen par les pairs du Groupe d'évaluation des Nations unies, qui désignera le président et les membres du groupe d'examen afin d'élaborer les termes de référence de cet examen.
63. Le Bureau de l'évaluation est entré dans une nouvelle phase, dans un nouveau lieu, avec une nouvelle équipe et dans un contexte organisationnel qui présente à la fois des défis et des opportunités qui seront identifiés et traités à la suite de l'examen par les pairs de la fonction d'évaluation de l'ONUSIDA.
64. L'examen par les pairs des Nations unies vise à améliorer la qualité, l'utilité, la crédibilité et l'indépendance de la fonction d'évaluation. Les principaux objectifs sont les suivants :
 - **Renforcer les pratiques d'évaluation** : Évaluer et soutenir les améliorations des fonctions d'évaluation afin de s'assurer qu'elles répondent aux normes et aux meilleures pratiques du Groupe d'évaluation des Nations unies ;
 - **Promouvoir la responsabilité et l'apprentissage** : Améliorer l'utilisation des évaluations pour la prise de décision et l'apprentissage organisationnel, contribuant ainsi à la responsabilisation au sein des agences des Nations unies ;
 - **Garantir l'indépendance et la crédibilité** : Évaluer le degré d'indépendance, la crédibilité et l'utilité des processus d'évaluation et des résultats, en veillant à ce qu'ils informent de manière impartiale les politiques et les stratégies ;

- **Faciliter le partage des connaissances** : Encourager l'échange de connaissances, d'expériences et de leçons apprises entre les organisations des Nations unies et au-delà, en favorisant une culture d'amélioration continue au sein de la communauté de l'évaluation ; et
- **Fournir des recommandations** : Proposer des recommandations concrètes pour renforcer les structures, les politiques et les procédures d'évaluation sur la base de résultats examinés par des pairs.

Comité consultatif expert en évaluation

65. En approuvant la politique d'évaluation de l'ONUSIDA en juin 2019, le CCP a approuvé la création d'un comité d'experts en tant qu'organe externe et indépendant chargé de fournir des conseils et des orientations en matière d'évaluation. Le rôle du Comité consultatif d'experts dans l'architecture de la fonction d'évaluation de l'ONUSIDA, sa composition et son mandat sont présentés à l'annexe 1.
66. En 2024, trois réunions virtuelles du Comité consultatif d'experts ont eu lieu. Lors de ces réunions, le Bureau de l'évaluation a présenté la mise en œuvre du plan de travail, les évaluations en cours, l'état du budget, la synthèse des conclusions et des recommandations de toutes les évaluations achevées. Le Comité a fourni des conseils sur divers sujets, notamment sur l'engagement dans des évaluations conjointes et la capitalisation des structures d'évaluation des coparrainants pour la mise en œuvre du plan d'évaluation de l'ONUSIDA.
67. Conformément à la décision de la 53e session du CCP (UNAIDS/ PCB (53)/23.29), le Comité consultatif d'experts a nommé un président parmi ses membres pour 2024 et a modifié le mandat du Comité en conséquence, tel que présenté à l'Annexe 1.
68. Le renouvellement exceptionnel du mandat du candidat de l'Europe de l'Est et de la délégation des organisations non gouvernementales du CCP, approuvé en 2023 pour un an, arrive à échéance en décembre 2024. Dans ce contexte, un appel à candidatures pour deux nouveaux membres a été lancé le 10 juillet 2024, avec une date limite fixée au 15 septembre 2024.
69. Le Bureau du CCP a reçu le curriculum vitae du candidat de la délégation des organisations non gouvernementales à soumettre à l'approbation du CCP, mais il n'a reçu aucune candidature du groupe des pays de l'Europe de l'Est.
70. En outre, le représentant du groupe des États d'Europe occidentale et autres États a notifié au Bureau du CCP qu'il se récusait de ses fonctions pour six mois en raison d'un conflit d'intérêts potentiel. La composition actuelle du comité est définie au paragraphe 58 de la politique d'évaluation adoptée : « Ce comité peut comprendre jusqu'à sept membres possédant des connaissances techniques solides. Ils sont choisis par les États membres (5), la délégation ONG au CCP (1) et le Groupe d'évaluation des coparrainants (1). » Le comité poursuivra ses travaux avec cinq membres pour les six prochains mois, après quoi le représentant du groupe des États d'Europe occidentale et autres États reprendra ses fonctions de membre du comité.
71. Lors de sa [réunion du 25 octobre 2024](#), le Bureau du CCP a discuté de la sélection des membres du Comité consultatif d'experts et a convenu que le Comité serait pleinement fonctionnel avec cinq membres. La composition proposée du comité pour 2025 figure à l'annexe 1.

72. Depuis sa création, le Comité consultatif d'experts sur l'évaluation s'est attaché à superviser efficacement les performances de la fonction d'évaluation et à renforcer l'utilité, la crédibilité et l'indépendance des évaluations au sein de l'ONUSIDA. L'importance du Comité a été confirmée par le CCP en décembre 2021.

Tournés vers le futur

73. L'année 2024 a été une année de transition pour le Bureau indépendant de l'évaluation. L'unité a été transférée à Bonn et un nouveau directeur de l'évaluation a été nommé en août 2024. Cette transition est désormais achevée.
74. Le Bureau de l'évaluation est entré dans une nouvelle phase, dans un nouveau lieu, avec une nouvelle équipe et dans un contexte organisationnel qui présente à la fois des défis et des opportunités qui seront identifiés et traités à la suite de l'examen par les pairs de la fonction d'évaluation de l'ONUSIDA.
75. À l'avenir, la fonction d'évaluation devra continuer à s'adapter et à anticiper les changements. Parmi les nombreuses possibilités et innovations permettant de fournir des services d'évaluation adaptés à l'époque, citons : l'utilisation des sciences du comportement pour amplifier l'impact des évaluations et améliorer les services du Secrétariat, ainsi que ceux du Programme commun ; l'application de l'intelligence artificielle pour intégrer les données des évaluations dans la prise de décision grâce à des cartes des lacunes dans les données ; l'utilisation des sciences de la complexité et de l'évaluation du développement pour fermer les boucles de rétroaction en temps réel ; et l'application de la visualisation des données pour aider les utilisateurs d'évaluations à tirer des enseignements des rapports d'évaluation.

Conclusion

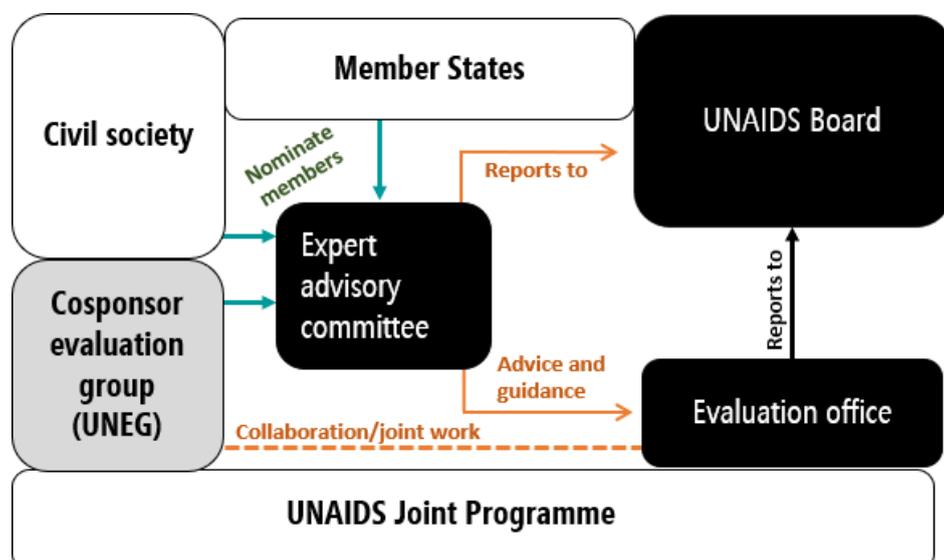
76. Jusqu'en 2019, une équipe d'évaluation efficace et indépendante faisait défaut dans les efforts de l'ONUSIDA pour sur la responsabilisation, la transparence et l'apprentissage organisationnel. En juin 2019, le CCP a approuvé la Politique d'évaluation de l'ONUSIDA et a formalisé l'établissement du Bureau d'évaluation en tant qu'unité indépendante sur le plan structurel et fonctionnel, indépendamment des fonctions de gestion et rendant directement compte au CCP.
77. Les récentes évaluations internes et externes reconnaissent de manière positive la mise en place d'une fonction d'évaluation indépendante, pleinement fonctionnelle et dont la qualité est assurée, qui produit davantage de données analytiques pour la prise de décision programmatique, ainsi que des preuves de la contribution du Programme commun aux résultats pouvant aider à mettre fin à l'épidémie de sida.
78. La politique d'évaluation de l'ONUSIDA prévoit un examen indépendant de la politique tous les 4 ans afin « d'apprécier leur pertinence, leur caractère adapté, leur faisabilité et leur effet sur le fonctionnement et la performance du Bureau d'évaluation de l'ONUSIDA ». Une révision de la politique sera effectuée en 2025.
79. Un rapport annuel sur la mise en œuvre du Plan d'évaluation est régulièrement présenté au CCP et des mises à jour semestrielles seront présentées au bureau du CCP, à sa demande. Les Coparrainants et l'équipe de direction du Secrétariat sont engagés dans des évaluations liées à leurs domaines de travail et sont régulièrement informés des progrès réalisés dans la mise en œuvre du Plan d'évaluation.

Propositions de décisions

Le Conseil de Coordination du Programme est invité à :

80. *Rappeler* le point 7.5 de la décision de la 53e session du Conseil de Coordination du Programme approuvant le Plan d'évaluation de l'ONUSIDA pour 2024-2025, ainsi que le point 7.10 de la décision de la 53e session du Conseil de Coordination du Programme demandant que le prochain rapport annuel soit présenté au Conseil de Coordination du Programme en 2024 ;
81. *Féliciter* les progrès continus dans la mise en œuvre du Plan d'évaluation pour 2024-2025 (UNAIDS/PCB (53)/23.30) et du rôle du Bureau d'évaluation dans la production de preuves des contributions du Programme commun de l'ONUSIDA aux résultats ;
82. *Prendre note* du résumé des principales conclusions des évaluations menées en 2024 ;
83. *Prendre note* de la réponse de la direction au rapport annuel sur l'évaluation 2024 (UNAIDS/PCB (55)/24.31) ;
84. Rappelant le point de décision 7.7 de la 53e réunion du CCP, *nommer* le candidat désigné par la délégation des ONG du CCP et *approuver* la composition complète du Comité consultatif d'experts proposée par le Bureau du CCP pour 2025, comme mentionné à l'Annexe 1 du rapport annuel sur l'évaluation (UNAIDS/PCB (55)24.30) ;
85. *Prendre note*, avec satisfaction, conformément à la disposition 73 de la politique d'évaluation, que l'examen par les pairs du Groupe d'évaluation des Nations unies sera entrepris en 2025 ;
86. *Attendre avec impatience* le rapport annuel sur l'évaluation qui sera présenté au Conseil de Coordination du Programme en 2025.

Annexe 1. Fonction d'évaluation et comité consultatif



Conseil de coordination du programme

Approuve la Politique d'évaluation, le Plan d'évaluation et le budget, examine les rapports annuels sur la mise en œuvre et s'appuie sur les évaluations pour prendre des décisions.

Groupe d'évaluation des Coparrainants

Rassembler et exploiter les ressources des bureaux d'évaluation des Coparrainants pour les évaluations liées au VIH et promouvoir les évaluations conjointes et à l'échelle du système liées au VIH.

Comité consultatif d'experts

Organe externe qui fournit des conseils sur l'évaluation, composé de 7 membres, nommés par les États membres (5), la délégation des ONG du CCP (1) et les bureaux d'évaluation des Coparrainants (1).

Membres actuels du comité

1. Dr Muhammad Bakari, professeur de médecine interne, Université Muhimbili de la santé et des sciences appliquées, Tanzanie (Afrique) ;
2. Dr Sarah Faisal Alawi, cheffe du bureau du sida, administration de la santé publique, ministère de la santé, Koweït (Asie-Pacifique) ;
3. Dr Nikkiah Forbes, directrice du programme national de lutte contre le VIH/sida et les maladies infectieuses, ministère de la santé, Bahamas (Amérique latine et Caraïbes) ;
4. M. Theo van de Sande, expert, données ouvertes et rapports OCDE/CAD, Pays-Bas (Europe occidentale et autres pays) ;
5. Mme Sigrid Vorobjov, chercheuse principale, Institut national du développement sanitaire, Estonie (Europe orientale) ;
6. Mme San Patten, consultante indépendante en recherche et évaluation (délégation des ONG) ;
7. M. Guy Thijs, directeur de l'évaluation, Organisation internationale du travail (Groupe d'évaluation des Coparrainants).

Membres du comité proposés pour 2025

1. Dr Muhammad Bakari, professeur de médecine interne, Université Muhimbili de la santé et des sciences appliquées, Tanzanie (Afrique) ;
2. Dr Sarah Faisal Alawi, cheffe du bureau du sida, administration de la santé publique, ministère de la santé, Koweït (Asie-Pacifique) ;
3. Dr Nikkiah Forbes, directrice du programme national de lutte contre le VIH/sida et les maladies infectieuses, ministère de la santé, Bahamas (Amérique latine et Caraïbes) ;

4. Mme Alice M. Kayongo, principale collaboratrice, O'Neill Institute for national and Global Health Law, Université de Georgetown (délégation des ONG) ;
5. M. Guy Thijs, directeur de l'évaluation, Organisation internationale du travail (Groupe d'évaluation des Coparrainants).

Cahier des charges : Comité consultatif expert en évaluation

Contexte

Les efforts de l'ONUSIDA en tant que figure de proue de la riposte collective face au VIH et au SIDA se sont avérés efficaces sur de nombreux plans, en réunissant les organes des Nations unies et d'autres partenaires. Malgré tout, le SIDA continue de poser problème dans le monde entier. C'est pourquoi l'évaluation doit jouer un rôle central dans la définition de la stratégie à venir afin de s'assurer que l'épidémie ne reprenne pas du terrain, et de concrétiser l'objectif de mettre fin à l'épidémie de SIDA en tant que menace sur la santé publique d'ici 2030.

Lors de sa 44e réunion, qui s'est tenue du 25 au 27 juin 2019, le Conseil de coordination du Programme de l'ONUSIDA a approuvé la politique d'évaluation révisée par l'ONUSIDA [PCB (44) 19.7] qui met officiellement en place une fonction d'évaluation indépendante, rendant compte directement au Conseil. Il s'agit là d'un jalon important dans les efforts pour augmenter les décisions factuelles, le retour d'expérience et la redevabilité.

La nouvelle architecture institutionnelle de la fonction d'évaluation comprend un Comité consultatif d'experts composé d'experts en évaluation, nommés par les États membres, la société civile et les Coparrainants de l'ONUSIDA. Le Comité est un organe externe indépendant qui rend compte au Conseil de coordination du Programme de l'ONUSIDA.

Ce mandat est basé sur les paragraphes 55 et 57-60 de la politique d'évaluation de l'ONUSIDA.

Champ d'activité

Le Comité consultatif d'experts en évaluation conseille le Directeur de l'évaluation et le Directeur exécutif sur la mise en œuvre de la politique d'évaluation de l'ONUSIDA, ainsi que sur l'élaboration et la mise en œuvre du plan d'évaluation de l'ONUSIDA afin d'améliorer l'utilisation des évaluations, l'apprentissage organisationnel et l'alignement sur la Stratégie de l'ONUSIDA, le Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités, ainsi que les normes et standards d'évaluation du GNUE.

Le comité joue un rôle essentiel en fournissant des orientations et des conseils sur la fonction d'évaluation et en garantissant son indépendance. Un résumé du travail accompli par ce comité et de ses recommandations est présenté une fois par an au Conseil.

Éligibilité

Tous les membres du Comité consultatif doivent être des experts techniques dans le domaine de l'évaluation et ont :

- une connaissance et une compréhension approfondies de l'évaluation et de la mesure de la performance ainsi que de la collecte, de l'analyse et de l'utilisation de données quantitatives et qualitatives ;
- une vaste expérience de l'évaluation de programmes complexes et de la performance organisationnelle visant à améliorer la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité et l'impact ;
- une bonne compréhension du VIH, de la santé publique et/ou des questions de développement et de droits humains connexes, ainsi qu'une bonne connaissance des

travaux des Coparrainants et/ou du Secrétariat de l'ONUSIDA aux niveaux national, régional ou mondial ;

- une bonne compréhension des outils et mécanismes d'évaluation existants de l'ONUSIDA.

Composition

Le processus de constitution du Comité consultatif d'experts s'inspire de l'expérience de la mise en place des sous-comités du CCP. Par conséquent, la composition du Comité consultatif d'évaluation doit être géographiquement représentative et respecter la parité. Dans un souci d'efficacité, le Comité consultatif comprend un maximum de sept membres, dont :

- cinq experts en évaluation nommés par les États membres ;
- un expert en évaluation nommé par la délégation des ONG du CCP ; et
- un expert en évaluation nommé par le groupe d'évaluation des Coparrainants.

Sélection

Les États membres du CCP, la délégation des ONG du CCP et le groupe d'évaluation des Coparrainants de l'ONUSIDA sont invités à proposer des experts comme membres du Comité consultatif. Les États membres sont encouragés à se mettre d'accord sur les nominations au sein de leurs groupes régionaux.

Les nominations sont envoyées au Bureau du CCP qui s'assure que le Comité dispose de l'expertise technique requise, est géographiquement représentatif et respecte la parité.

Si le nombre de nominations dépasse le nombre de places au sein du Comité pour ce groupe d'intérêt, le Président du CCP contacte tous les membres du groupe d'intérêt représenté au Conseil afin de parvenir à un accord.

Une fois la composition proposée du Comité confirmée, le Bureau du CCP communique les noms de ses experts à tous les États membres, à la délégation des ONG du CCP et aux Coparrainants. Le Bureau du CCP propose la composition du Comité, qui est soumise à l'accord du CCP.

Les membres du comité consultatif d'experts désignent un président en leur sein. Les membres sont nommés pour une durée de deux ans et ne peuvent être reconduits plus d'une fois.

Modalités de travail

Le comité se réunit une fois par an en présentiel, éventuellement dans le cadre d'une consultation multipartite sur l'évaluation ; les autres réunions sont virtuelles. L'ONUSIDA prendra en charge les frais de voyage et les indemnités journalières des membres du Comité. Les membres qui sont travailleurs indépendants recevront des honoraires en sus. Le Bureau d'évaluation de l'ONUSIDA fait office de Secrétaire du Comité.

Un résumé du travail accompli par le Comité et de ses recommandations est préparé et présenté une fois par an au Conseil. Le rôle et la pertinence du Comité seront examinés au moment de la révision de la politique d'évaluation de l'ONUSIDA et tout changement sera reflété dans une politique révisée soumise au Conseil pour approbation.

Attentes et engagement en termes de temps

Calendrier indicatif des travaux	Période	Durée estimée de l'engagement
Réunion virtuelle (une) Discuter du suivi de la réunion du Conseil et des questions soulevées par le CCP ou le bureau d'évaluation	Janvier-mars	Exigence totale : 1 jour - Réunion virtuelle (2 heures) - Examen des documents (4 heures) - Échanges électroniques (2 heures)
Réunion virtuelle (une) Examiner l'état d'avancement de la mise en œuvre du plan d'évaluation	Avril-juin	Exigence totale : 1 jour - Réunion virtuelle (2 heures) - Examen des documents (4 heures) - Échanges électroniques (2 heures)
<i>Réunion du Conseil de coordination du Programme – juin</i>		
Réunion virtuelle (une) Discuter du suivi de la réunion du Conseil et des questions soulevées par le CCP ou le bureau d'évaluation	Juillet-septembre	Exigence totale : 1 jour - Réunion virtuelle (2 heures) - Examen des documents (4 heures) - Échanges électroniques (2 heures)
Réunion en présentiel (une) Examiner l'état d'avancement de la mise en œuvre du plan d'évaluation et discuter du prochain plan (le cas échéant)	Octobre-décembre	Exigence totale : 2 jours - Réunion en personne (8 heures) - Examen des documents (4 heures) - Examen du rapport annuel (2 heures) - Échanges électroniques (2 heures)
<i>Réunion du Conseil de coordination du Programme – décembre</i>		

Annexe 2. État des évaluations réalisées en 2024-2025

Extrait du tableau de bord d'évaluation de l'ONUSIDA

Titre de l'évaluation	État de l'évaluation	Réponse de la direction
Évaluations et examens effectués en 2024		
Évaluation conjointe du plan d'action mondial pour une vie saine et le bien-être de tous (SDG-3 GAP) ;	<i>terminé</i>	<i>en cours de développement</i>
Évaluation à mi-parcours de l'accord de coopération (2021-2026) entre les CDC et l'ONUSIDA	<i>terminé</i>	<i>en cours de développement</i>
Examen des évaluations du Programme commun de l'ONUSIDA (2020-2024) en vue de l'évaluation du Programme commun, 2025	<i>en cours</i>	<i>sans objet - en étant un examen</i>
Évaluations réalisées en 2023		
Évaluation de l'intégration et des liens entre le VIH et les soins de santé primaires	<i>publié</i>	<i>en cours d'exécution</i>
Évaluation du travail du Programme commun sur le VIH et la protection sociale	<i>publié</i>	<i>en cours d'exécution</i>
Évaluation des enveloppes nationales de l'ONUSIDA	<i>publié</i>	<i>en cours d'exécution</i>
Évaluations réalisées en 2022		
Évaluation des centres de données du Secrétariat de l'ONUSIDA	<i>publié</i>	<i>suivi terminé</i>
Évaluation du travail du Programme commun au niveau national au Lesotho et au Mali	<i>publié</i>	<i>suivi terminé</i>
Évaluation du rôle du Programme commun dans l'efficacité et la durabilité	<i>publié</i>	<i>suivi terminé</i>
Évaluation du travail du Programme commun avec et pour les populations clés	<i>publié</i>	<i>suivi terminé</i>
Évaluations réalisées en 2021		
Évaluations du travail du Programme commun au niveau national au Brésil, au Gabon et en République démocratique du Congo	<i>publié</i>	<i>suivi terminé</i>
Évaluation du plan d'action pour l'égalité des genres 2018-2023 du Secrétariat de l'ONUSIDA	<i>publié</i>	<i>suivi terminé</i>
Examen des preuves de la contribution de l'ONUSIDA à des systèmes de santé résilients et durables	<i>publié</i>	<i>ne s'applique pas</i>
Évaluation du travail du Programme commun visant à prévenir la violence contre les femmes et les filles et à réagir face à ce problème	<i>publié</i>	<i>suivi terminé</i>

Annexe 3 : Aperçu des thèmes d'évaluation pour 2024-2025

Accord de coopération ONUSIDA - CDC

Priorité stratégique 1 de l'ONUSIDA : **Maximiser l'accès équitable et égal aux services et solutions en matière de VIH**

Priorité stratégique 2 de l'ONUSIDA : **Éliminer les obstacles à l'atteinte des résultats en matière de VIH**

Secrétariat de l'ONUSIDA et centres américains *Bureaux multipays et conseillers en matière de VIH comme alternatives aux bureaux nationaux de l'ONUSIDA*

Stratégie de l'ONUSIDA : **Pour les trois priorités stratégiques**

Secrétariat de l'ONUSIDA avec l'appui du Bureau de coordination des Nations Unies pour le développement

Couverture : Mondial Régional Pays

Période : 2022-2024

Contenu et questions clés

Cette évaluation formative portera sur les bureaux multinationaux du Secrétariat de l'ONUSIDA et sur le placement de conseillers en matière de VIH dans les bureaux des coordonnateurs résidents comme alternative aux bureaux du Secrétariat de l'ONUSIDA à l'échelon des pays. L'évaluation examinera si ou dans quelle mesure le secrétariat de l'ONUSIDA a été en mesure de remplir ses fonctions principales et tout impact de cette situation sur le travail du Programme commun dans les pays et sur l'appui du système des Nations unies à la riposte nationale au VIH. L'évaluation prendra également en compte les éventuels effets secondaires des alternatives aux bureaux nationaux de l'ONUSIDA sur le travail des équipes de pays des Nations Unies de manière plus générale et en ne laissant personne de côté. L'évaluation portera sur les dispositions administratives et opérationnelles qui ont été mises en place, ainsi que sur les défis et les lacunes qu'elles présentent. Les conclusions de l'évaluation permettront au Secrétariat de l'ONUSIDA de s'attaquer aux goulets d'étranglement, aux lacunes et aux conséquences imprévues et de fournir une base factuelle pour l'examen d'alternatives aux bureaux de l'ONUSIDA dans les pays à l'avenir.

L'évaluation portera sur les questions spécifiques suivantes :

Q1 : Dans quelle mesure et à quel niveau d'intensité le secrétariat de l'ONUSIDA a-t-il été en mesure de remplir ses fonctions principales par l'intermédiaire de bureaux multinationaux et de conseillers en matière de VIH dans les bureaux des coordonnateurs résidents ?

Q2 : Avec quelle efficacité le personnel non résident de l'ONUSIDA, les conseillers en matière de VIH et les Coparrainants se sont-ils réunis au sein d'une équipe conjointe des Nations unies sur le sida pour soutenir la riposte au VIH dans les pays ?

Q3 : Avec quelle efficacité le personnel des bureaux multi-comtés de l'ONUSIDA et les conseillers en matière de VIH ont-ils engagé des partenaires nationaux et internationaux dans les efforts visant à soutenir la riposte au VIH dans les pays ?

Q4 : Quel rôle ont joué les bureaux des coordonnateurs résidents et quels autres facteurs ont influencé les opérations et l'appui fournis par les bureaux multinationaux de l'ONUSIDA et les conseillers en matière de VIH ?

Q5 : Le modèle des bureaux multinationaux présente-t-il des avantages en termes de collaboration sous-régionale ou transnationale, de synergies ou d'enseignements tirés d'autres organisations des Nations unies utilisant le même modèle ?

Pertinence stratégique

À mi-chemin de 2030, les progrès pour atteindre les ODD ne sont pas au rendez-vous. Une collaboration renforcée au sein du système multilatéral est plus importante que jamais pour aider à accélérer les progrès vers la réalisation des ODD et pour utiliser le plus efficacement possible les ressources humaines, techniques et financières disponibles et tirer parti des capacités et de l'avantage comparatif du système des Nations unies.

Dans ce contexte, il est essentiel de comprendre si les alternatives aux bureaux de l'ONUSIDA dans les pays sont efficaces pour soutenir la mise en œuvre de la Stratégie mondiale de lutte contre le sida (2021-2026) et l'objectif de mettre fin au sida en tant que menace pour la santé publique. En conséquence, les données de l'évaluation devraient éclairer les discussions et les décisions sur l'empreinte future de l'ONUSIDA à l'échelle nationale.

Risques associés au sujet de cette évaluation

1. Difficultés à établir un contrefactuel dans les pays où l'ONUSIDA n'est pas présent, c'est-à-dire ce à quoi l'appui de l'ONUSIDA aurait ressemblé et abouti s'il avait disposé d'un bureau dans le pays.
2. Peu ou pas de preuves d'évaluation du rôle et de la contribution du Secrétariat de l'ONUSIDA dans les pays où il n'est plus présent et peu de mémoire institutionnelle parmi les Coparrainants, les partenaires nationaux et internationaux du travail du Secrétariat de l'ONUSIDA lorsqu'il disposait encore d'un bureau dans le pays.

Lacunes en termes de connaissances

Le déploiement optimal des ressources à l'échelle nationale est une priorité essentielle de l'ONUSIDA depuis plusieurs années, mais aucun examen systématique n'a été réalisé pour comprendre l'impact de la réduction des financements sur le travail de l'ONUSIDA à l'échelle nationale et pour déterminer si des alternatives aux bureaux nationaux peuvent produire les résultats souhaités à moindre coût tout en promouvant une riposte durable au VIH. Étant donné que les premiers conseillers en matière de VIH dans les bureaux des coordinateurs résidents n'ont pris leurs fonctions qu'à l'automne 2023, une évaluation n'est envisagée que vers la fin de 2025, qui peut également prendre en compte l'expérience du déploiement de conseillers en matière de genre et de droits humains par d'autres entités des Nations unies dans les bureaux des coordinateurs résidents en tant qu'alternative aux bureaux de pays ou aux bureaux multinationaux.

Faisabilité de l'évaluation

Moyenne. Un plan d'atténuation des risques identifiés, élaboré avec le département de la gestion de l'ONUSIDA, peut améliorer la faisabilité de l'évaluation. Le Bureau de coordination des Nations unies pour le développement a exprimé son intérêt pour l'évaluation, qui devrait faciliter l'accès à des informations sur l'expérience d'autres agences des Nations unies soutenant des pays où elles ne sont pas présentes.

Centers for Disease Control and Prevention (CDC)

Couverture : P Mondial P Régional P Pays

Période : 2021-2023

Contenu et questions clés

Il s'agit d'une évaluation à mi-parcours de la mise en œuvre de l'accord de coopération 2021-2026 entre les CDC aux États-Unis et l'ONUSIDA. L'évaluation est réalisée à mi-parcours afin de produire des conclusions et des recommandations visant à renforcer les activités pendant le reste de la période du projet dans 21 pays participants.

L'évaluation portera sur l'efficacité, l'efficience et la durabilité de l'appui de l'ONUSIDA dans les cinq domaines de l'accord de coopération et a deux objectifs principaux :

- i. Déterminer dans quelle mesure les composantes de l'accord de coopération ont été prises en compte et les activités prévues dans les plans de travail ont été mises en œuvre.
- ii. Identifier les obstacles opérationnels au traitement des composantes de l'accord de coopération afin de mettre en œuvre les activités prévues dans les plans de travail.

L'évaluation portera sur trois questions primordiales :

Q1 : Quels sont les résultats obtenus ? Évaluer l'efficacité, c'est-à-dire les résultats obtenus par rapport au plan de travail

Q2 : Comment cela a-t-il été réalisé ? Tirer des enseignements sur l'efficacité et la couverture de la mise en œuvre

Q3 : Les résultats seront-ils durables ? Explorer la durabilité

Pertinence stratégique

L'accord de coopération entre les CDC et l'ONUSIDA se concentre sur les domaines dans lesquels le leadership de l'ONUSIDA en matière d'information stratégique et ses liens étroits avec les organisations communautaires peuvent contribuer à la réalisation des objectifs de l'ONUSIDA et des CDC. L'objectif de cet accord de coopération est de renforcer la capacité des pays à parvenir à une transition de l'épidémie de VIH (également appelée « contrôle de l'épidémie ») de manière durable. Cet accord de coopération quinquennal (2021-2026) met en place des systèmes pour : (1) fournir les informations qui peuvent être collectées, analysées et utilisées pour combler les lacunes de la réponse ; (2) cibler les besoins non satisfaits grâce à un suivi mené par la communauté ; et (3) s'attaquer à la stigmatisation et à la discrimination.

Risques associés au sujet de cette évaluation

1. Il n'est pas suffisamment démontré que ce projet a obtenu des résultats durables en ce qui concerne le suivi mené par la communauté et la réduction de la stigmatisation et de la discrimination, qui sont de nouveaux éléments de l'accord de coopération.
2. Une appropriation limitée de l'accord de coopération

par le gouvernement dans certains des pays participants. 3. Les défis liés aux ressources humaines dans certains pays suite au récent réalignement organisationnel de l'ONUSIDA.

Niveau d'investissement dans le domaine évalué

Une contribution annuelle totale de plus de 10 millions de dollars des CDC à l'ONUSIDA.

Lacunes en termes de connaissances

En 2020, une évaluation à mi-parcours de l'accord de coopération quinquennal pour la période (2016-2021) a été réalisée et des recommandations ont été formulées, qui ont été prises en compte dans la conception de l'accord de coopération actuel.

Cette évaluation à mi-parcours déterminera dans quelle mesure les résultats dans les domaines des composantes de l'accord de coopération quinquennal actuel (2021-2026) ont été atteints, les activités mises en œuvre comme prévu et les défis rencontrés relevés. La mise en œuvre d'activités liées aux deux nouveaux domaines de l'accord de coopération - le suivi mené par la communauté et la stigmatisation et la discrimination - présente un intérêt particulier.

Faisabilité de l'évaluation

Élevée. Sur la base de l'expérience acquise lors de l'évaluation 2020 et en consultation avec les pays, un Plan d'évaluation clair et un plan d'atténuation réalisable pour faire face aux risques identifiés devraient rendre l'évaluation réalisable.

Le VIH en tant qu'élément du Plan d'action mondial de l'ODD 3 (PAM ODD 3)

Priorité stratégique 1 de l'ONUSIDA : Maximiser un accès égal et équitable aux services et solutions liés au VIH

Agences signataires du Plan d'action mondial : OMS, ONUSIDA, UNICEF, UNFPA, PNUD, ONU Femmes, OIT, Banque mondiale, Programme alimentaire mondial, Gavi, Mécanisme de financement mondial, Fonds mondial et Unitaid

Couverture : Mondial Régional Pays

Période : 2020-2023

Contenu et questions clés

L'évaluation déterminera si les agences signataires ont renforcé leur collaboration en s'engageant avec les pays pour identifier les priorités, planifier et mettre en œuvre ensemble ; en harmonisant les stratégies, les politiques et les approches opérationnelles et financières ; en examinant les progrès et en apprenant ensemble pour renforcer la responsabilité partagée ; et en accélérant les progrès dans les pays grâce à des actions conjointes dans le cadre de sept thèmes programmatiques, et sur l'égalité des genres et la fourniture de biens publics mondiaux, dans le but de contribuer à l'accélération des progrès sur les cibles des ODD liés à la santé dans les pays.

La théorie du changement de cette évaluation sera utilisée comme cadre pour comprendre comment les agences signataires du PAM de l'ODD 3 travaillent ensemble et ont contribué à accélérer les progrès vers l'ODD lié à la santé, en ne laissant personne de côté, y compris dans le contexte des efforts des pays pour se rétablir et se reconstruire après la COVID-19 en renforçant leur collaboration.

L'évaluation portera sur les questions générales suivantes, ainsi que sur des questions spécifiques relatives à l'efficacité, à la cohérence et à la durabilité :

Q1 : Dans quelle mesure le PAM de l'ODD 3 a-t-il contribué à l'amélioration de la santé de la population ?

Q2 : Dans quelle mesure le PAM de l'ODD 3 a-t-il accéléré les progrès et aidé les pays à atteindre les 12 cibles de l'ODD 3 et les 28 cibles des autres ODD liés à la santé ?

Q3 : Dans quelle mesure les stratégies, politiques et approches opérationnelles et financières des agences signataires sont-elles cohérentes, efficaces et durables ? Sont-ils suffisamment harmonisés, évitent-ils les doubles emplois et permettent-ils de gagner en efficacité afin de renforcer les systèmes de santé des pays ?

Q4 : Dans quelle mesure les agences signataires collaborent-elles actuellement et se rendent-elles mutuellement des comptes pour renforcer les systèmes de santé des pays ?

Q5 : Dans quelle mesure les agences signataires du PAM de l'ODD 3 ont-elles collectivement aidé les systèmes de santé et les pays à se remettre des effets négatifs de la pandémie de COVID-19 ?

Pertinence stratégique

À mi-chemin de 2030, les progrès pour atteindre les ODD ne sont pas au rendez-vous. Même avant la COVID-19, le monde n'était pas sur la bonne voie en ce qui concerne les principaux indicateurs liés à la santé. Aujourd'hui, nous sommes encore plus en retard, et de nombreux pays sont confrontés à une série de crises sanitaires qui se chevauchent et qui découlent de l'impact de la pandémie, de la guerre, de l'insécurité alimentaire et du changement climatique. Les conditions économiques exercent également une pression importante sur le financement intérieur et extérieur du développement. Bien que d'autres approches, telles que les données et la fourniture pour l'impact et l'innovation dans les produits, les services et le financement, soient également nécessaires, une collaboration renforcée au sein du système multilatéral est plus importante que jamais pour aider à accélérer les progrès vers les ODD et à utiliser les ressources disponibles de la manière la plus efficace et la plus efficiente possible.

Dans ce contexte, il est essentiel que les décideurs aux niveaux mondial, régional et national comprennent si le PAM de l'ODD 3 contribue aux efforts nationaux d'accélération des ODD en améliorant la collaboration et la coordination entre ses agences signataires en alignement avec les plans et stratégies nationaux de santé menés par les pays, les domaines d'amélioration, les leçons qui peuvent être étendues ou élargies, où et comment mieux rationaliser le soutien des partenaires de développement et comment l'efficacité pourrait être encore améliorée par des mesures de renforcement et de complémentarité par d'autres acteurs tels que les États membres. Les 13 agences signataires du PAM de l'ODD 3 ont accepté de mener une évaluation conjointe en 2023 qui vise à évaluer la collaboration, à renforcer la responsabilité partagée et à identifier les leçons apprises.

Risques associés au sujet de cette évaluation

1. Nombre de parties prenantes ayant des intérêts et des besoins différents 2. Évaluabilité du PAM de l'ODD 3 et qualité des données de suivi et d'évaluation à tous les niveaux 3. L'échantillonnage des pays, étant donné le nombre de pays proposés, peut entraîner une comparabilité insuffisante pour tirer des conclusions significatives et généralisables.

Lacunes en termes de connaissances

Si des efforts considérables ont été déployés pour mesurer les progrès accomplis dans la réalisation des cibles et indicateurs des ODD liés à la santé, peu d'efforts ont été déployés pour comprendre comment les contributions collectives des agences multilatérales peuvent aider les pays à accélérer les progrès sur les cibles des ODD liés à la santé et comment les progrès dans le renforcement de la collaboration et de l'alignement peuvent être mesurés.

Faisabilité de l'évaluation

Moyenne. Un plan d'atténuation clair pour chaque risque identifié peut améliorer la faisabilité de l'évaluation.

Soutenir l'impact sur le VIH grâce aux systèmes communautaires

Priorité stratégique 2 de l'ONUSIDA : **Éliminer les obstacles à l'atteinte des résultats en matière de VIH**

Priorité stratégique 3 de l'ONUSIDA : **Réponses durables et intégrées au VIH**

Secrétariat de l'ONUSIDA et Coparrainants

Couverture : Mondial Régional Pays

Période : 2020-2023

Contenu et questions clés

L'évaluation déterminera dans quelle mesure le Programme commun a permis aux systèmes communautaires d'être pleinement reconnus, responsabilisés, dotés de capacités et de ressources pour une riposte au VIH transformatrice et durable dans les pays.

Une théorie du changement sera élaborée pour servir de cadre à la compréhension de la manière dont les organisations communautaires collaborent avec d'autres partenaires et utilisent le suivi communautaire comme outil pour accélérer les progrès vers la réalisation des objectifs de 2030 et soutenir la riposte au VIH dans les pays. L'évaluation examinera les communautés dans des pays présentant différents contextes d'épidémie de VIH, le rôle des contrats sociaux et mettra en évidence les différents aspects des systèmes communautaires pour la santé dans les pays.

L'évaluation portera sur les questions suivantes :

Q1 : Comment le Programme commun a-t-il aidé les communautés à accélérer les progrès vers les objectifs visant à mettre fin au sida d'ici 2030 ?

Q2 : Dans quelle mesure les communautés soutenues par le Programme commun ont-elles influencé les politiques, les programmes et les améliorations des interventions, des services et des systèmes ?

Q3 : Quels ont été les principaux défis et facteurs de réussite dans le renforcement des réponses communautaires, du suivi communautaire, du rôle des agents de santé communautaires et des contrats sociaux ?

Q4 : Quelle est l'ampleur actuelle de la fourniture de services par les systèmes communautaires et quel rôle le Programme commun peut-il jouer dans le renforcement et l'expansion des systèmes communautaires de santé ?

Pertinence stratégique

Depuis le début de l'épidémie de VIH, les communautés ont joué un rôle essentiel dans la riposte. Plus que jamais, il est temps de pérenniser les acquis de la riposte au sida dans les pays et le renforcement des systèmes communautaires fait partie intégrante des efforts visant à concrétiser la vision et l'ambition de mettre fin au sida d'ici à 2030.

Dans ce contexte, il est essentiel de comprendre le rôle du Programme commun dans le soutien à l'implication des communautés dans la prise de décision liée à une réponse multisectorielle au VIH dans les pays, les défis et les facteurs de réussite dans le renforcement des systèmes communautaires dans les pays, l'ampleur des réponses communautaires dans les différents contextes épidémiques et si les investissements nécessaires pour le ressourcement et le renforcement des capacités des systèmes communautaires sont réalisés pour leur donner plus de pouvoir.

Risques associés au sujet de cette évaluation

1. Évaluabilité des systèmes communautaires dans les pays 2. Qualité des données de suivi et d'évaluation disponibles sur les différents aspects des systèmes communautaires 3. Comparabilité insuffisante pour tirer des conclusions significatives et généralisables d'un pays à l'autre.

Niveau d'investissement dans le domaine évalué

Le montant de l'aide financière directe fournie par le Programme commun à la société civile est modeste et il est important d'examiner d'autres façons dont le Programme commun travaille à renforcer le rôle des communautés dans la riposte au sida.

Lacunes en termes de connaissances

Bien que de nombreux partenaires aient déployé des efforts considérables pour renforcer les systèmes communautaires dans les pays, il n'existe pas suffisamment d'analyses sur le rôle du Programme commun dans le renforcement des systèmes communautaires qui sont reconnus, dotés des capacités et des ressources nécessaires pour soutenir la riposte au VIH. Il existe également peu d'informations sur les efforts déployés par le Programme commun pour introduire, soutenir et renforcer les contrats sociaux afin de soutenir la riposte au VIH et sur la manière dont le suivi mené par la communauté est mis en œuvre dans les pays.

Faisabilité de l'évaluation

Moyenne. Un plan d'atténuation clair et réalisable pour faire face aux risques identifiés peut encore améliorer la faisabilité de cette évaluation.

Partenariat de l'ONUSIDA avec le Fonds mondial et le PEPFAR

Stratégie pour 2021-2026 de l'ONUSIDA : Pour les trois priorités stratégiques

Secrétariat de l'ONUSIDA et Coparrainants

Couverture : Mondial Régional Pays

Période : 2020-2023

Contenu et questions clés

L'évaluation portera sur la manière dont le travail de l'ONUSIDA en tant que Programme commun complète et améliore les efforts du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme et du Plan d'urgence du Président des États-Unis pour la lutte contre le sida (PEPFAR) pour mettre fin au sida en tant que menace pour la santé publique. L'évaluation portera sur les domaines de collaboration aux niveaux mondial, régional et national. Il se concentrera principalement sur le rôle de l'ONUSIDA dans l'appui à l'obtention de résultats par le biais du financement du Fonds mondial et du PEPFAR aux pays. L'évaluation portera sur la mise en œuvre du protocole d'accord de 2019 entre l'ONUSIDA et le Fonds mondial, l'engagement de l'ONUSIDA dans la gouvernance du Fonds mondial et d'autres mécanismes, les accords de financement entre le Fonds mondial et l'ONUSIDA ainsi que le PEPFAR et l'ONUSIDA à des fins spécifiques. Elle n'examinera pas le rôle du gouvernement américain en tant que donateur au budget de base de l'ONUSIDA. Les questions d'évaluation indicatives sont les suivantes :

Q1 : Dans quels domaines l'appui de l'ONUSIDA au Fonds mondial et au PEPFAR a-t-il été le plus utile, par exemple les données et les preuves, le plaidoyer, la coordination, l'engagement communautaire, l'appui technique, etc. ?

Q2 : Quel a été le rôle de l'ONUSIDA dans le soutien à l'élaboration et à la mise en œuvre des subventions du Fonds mondial et des plans opérationnels nationaux/régionaux du PEPFAR ?

Q3 : Dans quelle mesure l'appui de l'ONUSIDA a-t-il amélioré l'allocation, l'utilisation et les résultats obtenus grâce aux ressources du Fonds mondial et du PEPFAR ?

Q4 : Dans quelle mesure l'ONUSIDA (c'est-à-dire le Secrétariat, les Coparrainants) s'est-il engagé efficacement dans la gouvernance et les autres mécanismes du Fonds mondial ?

Pertinence stratégique

La stratégie pour 2021-2026 de l'ONUSIDA souligne la nécessité de partenariats et d'un alignement des efforts dans la lutte contre le sida. Le PEPFAR et le Fonds mondial sont les deux principaux bailleurs de fonds de la lutte contre le sida, et il serait presque impossible d'atteindre l'objectif mondial d'éradication du sida sans l'investissement et l'utilisation stratégiques des ressources du Fonds mondial et du PEPFAR. L'ONUSIDA joue un rôle clé en essayant de garantir l'allocation optimale et l'utilisation efficace des ressources du Fonds mondial et du PEPFAR, ainsi que l'obtention de résultats à l'échelle nationale. L'évaluation est essentielle pour éclairer la collaboration actuelle et future entre l'ONUSIDA, le Fonds mondial et le PEPFAR afin de mobiliser l'engagement politique et les ressources pour intensifier les efforts en vue d'atteindre l'objectif de mettre fin au sida en tant que menace pour la santé publique d'ici 2030.

Risques associés au sujet de cette évaluation

Une grande partie de la collecte de données pour l'évaluation aura lieu au niveau national. Toutefois, le PEPFAR n'est pas présent dans tous les pays où l'ONUSIDA travaille, et le Fonds mondial n'est présent dans aucun pays. Il convient de veiller tout particulièrement à ce que l'évaluation soit équilibrée et à éviter toute partialité, par exemple en faisant en sorte que la voix de l'ONUSIDA soit plus forte dans l'évaluation que celle du PEPFAR ou du Fonds mondial.

Niveau d'investissement dans le domaine évalué

Les investissements dans et par le partenariat sont substantiels à tous les niveaux. Le Fonds mondial et le PEPFAR s'appuient sur l'ONUSIDA pour le plaidoyer politique, la coordination, l'engagement communautaire ainsi que l'appui technique aux pays en matière de politique, de conception de programmes, de mise en œuvre, de suivi et d'établissement de rapports. L'évaluation couvre le travail du Programme commun à tous les niveaux, avec un accent particulier sur les pays.

Lacunes en termes de connaissances

L'évaluation informera l'ONUSIDA, le Fonds mondial et le PEPFAR, les donateurs, les pays de programme, la société civile et d'autres parties prenantes des possibilités de renforcer la coopération et la collaboration dans le contexte de la stratégie mondiale de lutte contre le sida pour 2021-2026 et du programme après 2030.

Faisabilité de l'évaluation

Élevée. Les coûts de l'évaluation devraient être partagés entre le Fonds mondial, le PEPFAR et l'ONUSIDA. Le protocole d'accord entre l'ONUSIDA et le Fonds mondial peut servir de référence pour évaluer la collaboration entre l'ONUSIDA et le Fonds mondial.

Notes

Une évaluation de la collaboration entre l'ONUSIDA et le Fonds mondial a été réalisée en 2017 (https://www.unaids.org/fr/resources/documents/2017/PCB40_CRP3). Une évaluation du partenariat entre l'ONUSIDA, le Fonds mondial et le PEPFAR devrait être conjointe afin de garantir une évaluation équilibrée, ainsi que l'engagement et l'appropriation de toutes les parties.

Le rôle du Programme commun dans la pérennisation de la lutte contre le VIH

Priorité stratégique 3 de l'ONUSIDA : Réponses durables et intégrées au VIH**Secrétariat de l'ONUSIDA et Coparrainants****Couverture :** Mondial Régional Pays**Période :** 2020-2024

Contenu et questions clés

L'évaluation portera sur le rôle que le Programme commun a joué pour aider les pays à atteindre l'objectif d'éradication du sida d'ici à 2030 et à maintenir la riposte au-delà de 2030. L'évaluation examinera les différents pays et contextes épidémiologiques ainsi que le rôle du Programme commun dans la promotion de réponses multisectorielles centrées sur les communautés.

L'évaluation prendra en compte l'approche multisectorielle et le rôle du Secrétariat de l'ONUSIDA, ainsi que des Coparrainants, qui travaillent dans un environnement aux ressources limitées pour faire progresser les résultats de la prévention et du traitement du VIH, ainsi que les catalyseurs sociaux et sociétaux. L'évaluation est commandée en tant que suivi direct de l'évaluation de l'ONUSIDA par la MOPAN en août 2023 et de la réponse de la direction à cette évaluation.

L'évaluation portera sur les questions primordiales suivantes :

Q1 : Comment le Programme commun a-t-il aidé les pays à atteindre les objectifs 95-95-95 et d'autres objectifs tout en assurant la durabilité des réalisations ?

Q3 : Dans quelle mesure le Programme commun a-t-il renforcé les capacités, les services, les systèmes, l'intégration et la coordination pour soutenir les réponses nationales, infranationales et communautaires ?

Q2 : De quelle manière le Programme commun de l'ONUSIDA a-t-il aidé les pays à évoluer vers des réponses résilientes et durables qui ne dépendent pas d'un financement extérieur ?

Q4 : Le Programme commun a-t-il déployé ses ressources humaines et financières de manière optimale pour aider les pays à franchir la dernière étape et à maintenir les progrès réalisés ?

Q5 : Le Programme commun pourrait-il être plus pertinent, plus cohérent, plus efficace ou plus efficient afin d'accroître son impact et sa durabilité ?

Pertinence stratégique

Soutenir les pays dans leur transition d'un financement externe à un financement interne, ainsi que le leadership et l'appropriation par les pays de la riposte au sida de manière plus générale, sont des priorités de l'ONUSIDA depuis longtemps. Il est d'autant plus important de garantir la durabilité de la lutte contre le sida que plusieurs pays ont atteint ou sont en train d'atteindre les objectifs 95-95-95 (personnes testées - traitées - bénéficiant d'une suppression virale) et que les perspectives de financement international à plus long terme sont devenues plus incertaines. Il est donc essentiel de procéder à une évaluation critique des travaux du Programme commun afin d'éclairer les priorités, les plans et la répartition des tâches à venir pour accélérer les progrès et pérenniser la riposte au VIH.

Risques associés au sujet de cette évaluation

1. Qualité et comparabilité des données de suivi et d'évaluation disponibles sur les contributions du Programme commun de l'ONUSIDA 2. Difficultés à attribuer les progrès de la lutte contre le sida au soutien apporté par le Programme commun.

Niveau d'investissement dans le domaine évalué

L'évaluation devrait couvrir les travaux du Programme commun au titre du cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités 2020-2025 (UBRAF) financés par des ressources de base et d'autres ressources. En 2022, les dépenses annuelles totales pour le Secrétariat de l'ONUSIDA et les Coparrainants s'élevaient à environ 500 millions de dollars US.

Lacunes en termes de connaissances

Depuis l'[évaluation indépendante de la riposte du système des Nations Unies au sida en 2016-2019](#), une évaluation complète n'a pas été menée pour comprendre le rôle et la contribution collective du Programme commun de l'ONUSIDA pour aider les pays à atteindre la Déclaration politique sur le VIH/sida de 2021 et l'objectif de développement durable 3.3 visant à mettre fin au sida d'ici 2030 et à maintenir les progrès réalisés au-delà de 2030.

Faisabilité de l'évaluation

Moyenne. Un plan clair d'atténuation des risques identifiés sera nécessaire pour garantir la faisabilité de l'évaluation.

Bureaux multipays et conseillers en matière de VIH comme alternatives aux bureaux nationaux de l'ONUSIDA

Stratégie de l'ONUSIDA : Pour les trois priorités stratégiques

Secrétariat de l'ONUSIDA avec l'appui du Bureau de coordination des Nations Unies pour le développement

Couverture : Mondial Régional Pays

Période : 2022-2024

Contenu et questions clés

Cette évaluation formative portera sur les bureaux multinationaux du Secrétariat de l'ONUSIDA et sur le placement de conseillers en matière de VIH dans les bureaux des coordonnateurs résidents comme alternative aux bureaux du Secrétariat de l'ONUSIDA à l'échelon des pays. L'évaluation examinera si et dans quelle mesure le secrétariat de l'ONUSIDA a été en mesure de remplir ses fonctions principales et tout impact de cette situation sur le travail du Programme commun dans les pays et sur l'appui du système des Nations unies à la riposte nationale au VIH. L'évaluation prendra également en compte les éventuels effets secondaires des alternatives aux bureaux nationaux de l'ONUSIDA sur le travail des équipes de pays des Nations Unies de manière plus générale et en ne laissant personne de côté. L'évaluation portera sur les dispositions administratives et opérationnelles qui ont été mises en place, ainsi que sur les défis et les lacunes qu'elles présentent. Les conclusions de l'évaluation permettront au Secrétariat de l'ONUSIDA de s'attaquer aux goulets d'étranglement, aux lacunes et aux conséquences imprévues et de fournir une base factuelle pour l'examen d'alternatives aux bureaux de l'ONUSIDA dans les pays à l'avenir.

L'évaluation portera sur les questions spécifiques suivantes :

Q1 : Dans quelle mesure et à quel niveau d'intensité le secrétariat de l'ONUSIDA a-t-il été en mesure de remplir ses fonctions principales par l'intermédiaire de bureaux multinationaux et de conseillers en matière de VIH dans les bureaux des coordonnateurs résidents ?

Q2 : Avec quelle efficacité le personnel non résident de l'ONUSIDA, les conseillers en matière de VIH et les Coparrainants se sont-ils réunis au sein d'une équipe conjointe des Nations unies sur le sida pour soutenir la riposte au VIH dans les pays ?

Q3 : Avec quelle efficacité le personnel des bureaux multi-comtés de l'ONUSIDA et les conseillers en matière de VIH ont-ils engagé des partenaires nationaux et internationaux dans les efforts visant à soutenir la riposte au VIH dans les pays ?

Q4 : Quel rôle ont joué les bureaux des coordonnateurs résidents et quels autres facteurs ont influencé les opérations et l'appui fournis par les bureaux multinationaux de l'ONUSIDA et les conseillers en matière de VIH ?

Q5 : Le modèle des bureaux multinationaux présente-t-il des avantages en termes de collaboration sous-régionale ou transnationale, de synergies ou d'enseignements tirés d'autres organisations des Nations unies utilisant le même modèle ?

Pertinence stratégique

À mi-chemin de 2030, les progrès pour atteindre les ODD ne sont pas au rendez-vous. Une collaboration renforcée au sein du système multilatéral est plus importante que jamais pour aider à accélérer les progrès vers la réalisation des ODD et pour utiliser le plus efficacement possible les ressources humaines, techniques et financières disponibles et tirer parti des capacités et de l'avantage comparatif du système des Nations unies.

Dans ce contexte, il est essentiel de comprendre si les alternatives aux bureaux de l'ONUSIDA dans les pays sont efficaces pour soutenir la mise en œuvre de la Stratégie mondiale de lutte contre le sida (2021-2026) et l'objectif de mettre fin au sida en tant que menace pour la santé publique. En conséquence, les données de l'évaluation devraient éclairer les discussions et les décisions sur l'empreinte future de l'ONUSIDA à l'échelle nationale.

Risques associés au sujet de cette évaluation

1. Difficultés à établir un contrefactuel dans les pays où l'ONUSIDA n'est pas présent, c'est-à-dire ce à quoi l'appui de l'ONUSIDA aurait ressemblé et abouti s'il avait disposé d'un bureau dans le pays.
2. Peu ou pas de preuves d'évaluation du rôle et de la contribution du Secrétariat de l'ONUSIDA dans les pays où il n'est plus présent et peu de mémoire institutionnelle parmi les Coparrainants, les partenaires nationaux et internationaux du travail du Secrétariat de l'ONUSIDA lorsqu'il disposait encore d'un bureau dans le pays.

Lacunes en termes de connaissances

Le déploiement optimal des ressources à l'échelle nationale est une priorité essentielle de l'ONUSIDA depuis plusieurs années, mais aucun examen systématique n'a été réalisé pour

comprendre l'impact de la réduction des financements sur le travail de l'ONUSIDA à l'échelle nationale et pour déterminer si des alternatives aux bureaux nationaux peuvent produire les résultats souhaités à moindre coût tout en promouvant une riposte durable au VIH. Étant donné que les premiers conseillers en matière de VIH dans les bureaux des coordinateurs résidents n'ont pris leurs fonctions qu'à l'automne 2023, une évaluation n'est envisagée que vers la fin de 2025, qui peut également prendre en compte l'expérience du déploiement de conseillers en matière de genre et de droits humains par d'autres entités des Nations unies dans les bureaux des coordinateurs résidents en tant qu'alternative aux bureaux de pays ou aux bureaux multinationaux.

Faisabilité de l'évaluation

Moyenne. Un plan d'atténuation des risques identifiés, élaboré avec le département de la gestion de l'ONUSIDA, peut améliorer la faisabilité de l'évaluation. Le Bureau de coordination des Nations unies pour le développement a exprimé son intérêt pour l'évaluation, qui devrait faciliter l'accès à des informations sur l'expérience d'autres agences des Nations unies soutenant des pays où elles ne sont pas présentes.

Annexe 4 : Plan d'évaluation pour 2025

Sujet	Année	État d'avancement
Partenariat de l'ONUSIDA avec le Fonds mondial et le Plan d'urgence du Président des États-Unis pour la lutte contre le sida (PEPFAR)	2025	Prévues
Bureaux multipays et conseillers en matière de VIH comme alternatives aux bureaux nationaux de l'ONUSIDA	2025	Prévues
Travail au niveau mondial, national et régional	2025	Prévues
Soutenir l'impact sur le VIH grâce aux systèmes communautaires	2025	À partir de 2024
Le rôle du Programme commun dans la pérennisation de la lutte contre le VIH	2025	Prévues

Évaluations	Année	État d'avancement	Budget (dollars américains)
Évaluations du Programme commun de l'ONUSIDA			
Le VIH en tant qu'élément du Plan d'action mondial de l'ODD 3*	2024	Étape terminée	50 000
Soutenir l'impact sur le VIH grâce aux systèmes communautaires	2024, reporté à 2025	Prévues	240 000
Partenariat de l'ONUSIDA avec le Fonds mondial et le PEPFAR**	2025	Prévues	100 000
Le rôle du Programme commun dans la pérennisation de la lutte contre le VIH	2025	Prévues	240 000
La contribution du Programme commun aux cadres de coopération des Nations unies pour le développement durable	2024 2025	En cours	100 000 50 000
<i>Total pour les évaluations conjointes</i>	<i>Sous-total pour 2024</i>		<i>150 000</i>
	<i>Sous-total pour 2025</i>		<i>630 000</i>
Évaluations du Secrétariat de l'ONUSIDA			
Accord de coopération ONUSIDA-CDC	2024	Étape terminée	150 000
Bureaux multipays et conseillers en matière de VIH comme alternatives aux bureaux nationaux de l'ONUSIDA***	2025	Prévues	150 000
Travail au niveau mondial, national et régional	2024 2025	En cours	80 000 80 000
<i>Total pour les évaluations du Secrétariat</i>	<i>Sous-total pour 2024</i>		<i>230 000</i>
	<i>Sous-total pour 2025</i>		<i>230 000</i>
Total	2024		380 000
	2025		860 000

- * Contribution de l'ONUSIDA sur un budget total de 295 000 dollars.
- ** Les coûts devraient être partagés par le Fonds mondial et le PEPFAR.
- *** Prévu pour le second semestre 2025

[Fin du document]